Le petit satirique romand

Vigousse

JAA CH-1006 Lausanne PP/Journal

Vendredi 10 mai 2013 // N° 148

CHF 3.– // Abonnement annuel CHF 140.– // www.vigousse.ch

NATURE
Salades ruches P. 4

CONSO
Migros Macho P. 6

TÊTE DE TRUC
Kohler supérieur P. 16

ASCENSION
Tu montes, chéri ? P. 17

ISSN 1664-0004

Dard et décès

Alinda Dufey

Depuis des mois, une grande majorité d'Helvètes geint du soir au matin qu'il fait moche, que le printemps tarde, que sans soleil le moral s'étiole. Pourtant, par un récent après-midi d'éclaircie, sur une jolie terrasse de la vieille ville de Fribourg, une demoiselle à demi dévêtue offrait voluptueusement sa peau laiteuse aux caresses de l'astre du jour. Soudain, sa tiède quiétude fut abruptement interrompue par l'approche zigzaguante d'un insecte volant et velu.

«*Bzzzzzzzz*», fit la bestiole.

«*AAAAAAAAAAAAAAH, putain c'est quoi, ce truc, bordel !?!?!*» hurla aussitôt la pintade hystérique en frappant frénétiquement l'air de ses membres nus et blafards. La terrifiante abeille s'étant insolemment posée sur la table, la pouffe abattit d'un coup violent son magazine *Voici* sur ladite table, écrabouillant la bête ennemie qui, quelques secondes durant, gigota faiblement avant de rendre son dernier «*bzzz*».

Heureusement, la survie des butineuses préoccupe l'Union européenne et la Suisse qui, pour enrayer leur décimation, prennent enfin des mesures d'interdiction de certains pesticides assassins. Quitte à mettre en colère les géants de la chimie qui les fabriquent **(voir p. 4).**

Il était temps. Au sud-ouest de la Chine, les insectes pollinisateurs se sont à tel point raréfiés par la faute de l'agriculture intensive que les producteurs fruitiers, armés d'un petit bidon de pollen et d'un pinceau, en sont désormais réduits à féconder eux-mêmes, à la main, des centaines de milliers de fleurs. Sans quoi ils pourraient oublier toute récolte des fruits. Ce qui paradoxalement, pour l'alimentation de la population, ne va pas sans pépins.

Il faudrait envoyer là-bas la bécasse susmentionnée, qu'elle pollinise un hectare ou deux. Histoire de lui apprendre un peu la vie.

SYRIE:
LES REBELLES UTILISENT AUSSI DES ARMES CHIMIQUES...
S'ILS FRANCHISSENT LA LIGNE ROUGE DES DEUX CÔTÉS, ÇA COMPTE?
DESSINE

DÉFERLANTE RACISTE CONTRE UNE MINISTRE NOIRE EN ITALIE
MAAA TOU NE TROUVES PAS QU'ELLE RESSEMBLE À UNE FEMME DE MÉNAGE ?
ARRÊTE, SILVIO, TU M'EXCITES.
Faro

Passer très présent

La ville de La Chaux-de-Fonds était présente au Salon du livre pour promouvoir sa vie culturelle. Elle hébergeait sur son stand des éditeurs locaux et aussi Plonk & Replonk, qui dans un petit coin de leur coin hébergeaient qui? Vigousse. *La chose déplut à l'illustrissime journaliste Christophe Passer, qui apprécie d'autant moins le petit satirique que son ego hypertrophié y fut parfois égratigné. Il vint donc réclamer des explications aux responsables chaux-de-fonniers:* «Qu'est-ce que *Vigousse* fait là?» *fit-il en substance. On ignore si c'est en tant que «première dame» du salon (présidé par sa compagne Isabelle Falconnier) ou comme «grand enquêteur» que Christophe Passer posait des questions. Mais on connaît déjà la réponse:* «De quoi je me mêle?»

Je veux et j'exige

Président de l'Association suisse des banquiers, Patrick Odier a le verbe haut: avec les Etats-Unis, qui ont dans le collimateur 13 banques helvétiques, il *«exige un accord rapide»*. Et attention, il *«n'acceptera pas n'importe quelle solution. L'association exige que l'accord soit définitif et qu'il mette fin au conflit fiscal.»* De plus, *«les amendes ne doivent pas être trop élevées»*. C'est sans doute une ruse pour terrasser le fisc US au moyen d'une crise de rire.

ÉPREUVE DIVINE

Lundi matin, le président de la Confédération Ueli Maurer se trouvait au Vatican pour la prestation de serment de 35 recrues de la garde suisse. A cette occasion, le pape François a «très cordialement» reçu le conseiller fédéral UDC en audience. Ils ont parlé 16 minutes, mais on ignore de quoi. Discuter 16 minutes avec Ueli Maurer? Ce nouveau pape, décidément, pousse très loin la pratique de l'humilité.

Le mouroir aux alaouites

Le régime syrien de l'alaouite Bachar El-Assad aurait usé du gaz sarin pour exterminer des chiites. Ou alors ce serait le fait des forces rebelles. Ou des deux. Quoi qu'il en soit, clame-t-on sur la scène internationale, la fameuse «ligne rouge» serait franchie si des armes chimiques ont été engagées: les puissances civilisées devraient intervenir avec force et détermination. Depuis mars 2011, le conflit syrien et surtout la répression ont fait 70 000 morts dont une écrasante majorité de civils. Mais ces gens-là n'ont été qu'éventrés, mutilés, criblés, déchiquetés, transpercés à coups de projectiles variés, balles, roquettes, obus, bombes. Que du classique, pas d'armes chimiques. Ça va, ça reste en deçà de la «ligne rouge». Les 70 000 tués l'ont échappé belle.

EN CHIFFRES CONS

Moins 87%

Nouveau ministre valaisan en charge de la formation et de la sécurité, Oskar Freysinger assène, le 1er mai sur la RSR, que pas moins de 15 cambriolages ont eu lieu à Monthey la semaine précédente. Le lendemain, démenti outré des édiles locaux: en fait, il n'y a eu que 2 tentatives ratées d'effraction, c'est tout. Oskar est encore plus fort que prévu: en moins de 24 heures, il a déjà fait baisser la criminalité de 87%. Chapeau!

Dégelée royale

LUNE DE MIEL Berne use de fines tactiques pour voler au secours des abeilles tandis que la firme Syngenta cherche en vain la petite bête. Laurent Flutsch

En mars dernier, alors que l'Union européenne envisageait de prohiber des pesticides soupçonnés de décimer les abeilles, le conseiller fédéral Schneider-Ammann annonçait que la Suisse, elle, n'en ferait rien. D'où la grande fureur des amis de la nature: Berne, une fois de plus, se couchait piteusement devant l'industrie chimique, notamment la firme Syngenta (Novartis) qui exerce d'intenses pressions sous la Coupole. Mais quelques écolos initiés restaient étrangement sereins. Ils riaient même sous cape, se doutant bien que les déclarations de Schneider-Ammann n'étaient qu'un écran de fumée.

En réalité, il s'agissait de gagner du temps. Car si la Suisse avait officiellement annoncé de telles mesures avant l'Union européenne, elle aurait sans doute déclenché un tir nourri de la part des industriels, avec arguties, oppositions, recours et tout le bataclan. Mieux valait donc, pour quelques semaines, noyer le poison.

Le 29 avril, l'Union européenne promulguait enfin son moratoire sur l'usage de trois pesticides jugés nocifs pour les abeilles. Et à peine quelques heures plus tard, dard-dard, l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) faisait pareil. Bien manœuvré! Comme quoi les instances fédérales peuvent parfois se montrer très rusées.
Evidemment, chez Syngenta, on ne goûte guère la plaisanterie. D'autant moins que le 2 mai dernier, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national en a remis une couche: la bien prénommée Maya Graf (Verts/BL) y a lancé une motion visant à étendre l'interdiction, pour l'heure limitée aux cultures de maïs et de colza, aux champs de tournesols. Et hop, elle en a profité pour dégainer des mesures visant d'autres saletés chimiques suspectes de filer le bourdon aux butineuses. Ladite motion sera bien sûr soumise au vote des Chambres: le succès est loin d'être garanti, surtout au Conseil des Etats généralement très sensible aux amicales pressions de l'économie. Mais comme la cause des abeilles est très sensible aussi, on peut espérer.
Mieux encore, la Commission a demandé au Conseil fédéral d'adopter toute une série de mesures pour protéger l'environnement, et en particulier les abeilles, contre les ravages à long terme des produits phytosanitaires épandus par l'agriculture. Enfin, à l'initiative d'Isabelle Chevalley (Vert'lib/VD), elle a chargé l'administration fédérale d'élaborer, d'ici à deux ans, un «rapport abeilles» qui fasse le tour complet de la question.

De son côté, Syngenta n'a pas attendu pour réagir, d'une part en vilipendant la suspension déjà adoptée par l'OFAG, d'autre part en cherchant à torpiller toute initiative de la Commission (voir encadré). Et les dirigeants de la firme de seriner le sempiternel refrain: les études scientifiques qui incriminent leurs merveilleux produits sont nulles, des milliers d'emplois sont en jeu, les effets des interdictions seront désastreux pour l'agriculture et patati et patata. L'ennui, c'est que toutes ces nobles et savantes considérations semblent fragiles. Curieusement en effet, elles omettent systématiquement de mentionner un argument pourtant crucial: la vente des pesticides en question rapporte des fortunes colossales à Syngenta. C'est sans doute par pudeur que ses patrons et ses lobbyistes préfèrent taire ce léger détail.
Pour l'heure, la Commission du Conseil national a su résister bravement aux pressions de l'économie. Dans ce pays où prime souvent l'intérêt des riches, il était temps que prime l'intérêt des ruches.

Syngenta piquée au vif

Le 30 avril 2013, au lendemain de la décision de l'OFAG de suspendre l'usage de trois pesticides dans les champs de maïs et de colza, messieurs Christoph Mäder et Dominique Zygmont, respectivement *«membre de la direction»* et *«Senior Public Policy manager»* de Syngenta, adressaient un courriel outré aux membres de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national. *«Nous estimons que la suspension annoncée par l'OFAG est démesurée et n'aidera en rien les abeilles»*, râlent ces grands amis des bêtes. Car, voyez-vous, *«l'étude de l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) qui est à la base du débat actuel comporte des erreurs considérables, notamment une surestimation importante de la quantité d'insecticides auxquels les abeilles sont exposées sur le terrain»*. Ces scientifiques européens sont des crétins, c'est bien connu. En revanche, les *«études fiables»* menées par les firmes chimiques montrent que les pesticides ne nuisent aucunement aux abeilles. Ben voyons. Si ça se trouve, elles en raffolent.

De toute façon, soulignent les dirigeants de Syngenta, utilisés correctement, les néonicotinoïdes incriminés *«ne présentent aucun danger pour les abeilles»*. Il suffit de bien lire le mode d'emploi, quoi.

En résumé, selon Syngenta, l'OFAG a pris une décision hâtive, idiote, fondée sur du vent. Il serait donc scandaleux, criminel, monstrueux que la Commission ose envisager d'autres mesures: *«Nous vous exhortons à rejeter la motion de Mme la conseillère nationale Chevalley et à (sic) ne soutenir aucune proposition visant à exiger une restriction encore plus sévère de l'utilisation de néonicotinoïdes en Suisse»*, martèlent messieurs Mäder et Zygmont. Raté. La Commission n'en a fait qu'à sa tête. Syngenta devrait d'urgence élaborer un produit efficace contre ces pestes de parlementaires.

EMS, Etablissement à Management Sévère

NOT SWEET HOME A Sierre, le nouveau directeur de l'EMS Beaulieu applique une gestion musclée. Un quart des effectifs a décidé de ne pas y faire de vieux os. Joël Cerutti

Pour sûr, on a senti le changement à l'EMS Beaulieu de Sierre. L'ancien directeur, Jean-Marc Zufferey, pratiquait une gestion fondée sur des valeurs humaines; «presque un peu trop», dit-on. Mais c'est révolu depuis une année: son successeur Claude Crettol est un manager pour qui priment autorité et rentabilité. Il appose sa marque, redresse la barre, serre les boulons jusqu'à ce que les gens pètent un câble. Résultat de cette méthode: selon nos calculs, une dizaine d'employés, soit presque un quart du personnel, ont reçu ou envoyé leur lettre de congé.
Francine Zufferey, du syndicat UNIA Valais, relate que *«pas mal de gens sont venus demander de l'aide et rédiger certains courriers»*. Elle observe au Home Beaulieu *«un changement drastique qui consiste à gicler gentiment les personnes diplômées»*. La raison? *«On ressent une envie de faire des économies au niveau du personnel.»*

MAISON DE REPOS (DU GUERRIER)

Beaulieu ainsi que par des délégués des communes membres. Devant les faits, d'aucuns tombent des nues, comme Jean-Claude Savoy, président de Chermignon: *«Je n'ai jamais entendu parler de cette situation»*, dit-il. A Chalais, Alain Perruchoud est mieux informé par une conseillère communale, membre du comité: *«J'ai eu connaissance de certains départs qui m'ont un peu surpris*, écrit-il avec prudence; *cela étant, il est vrai que le nouveau directeur a un style très différent de l'ancien et je peux comprendre que certaines personnes peuvent éprouver de la peine à s'adapter.»* Du reste, les assemblées générales se déroulent sans heurts, les rapports sont positifs et aucune plainte n'a été déposée: pourquoi s'inquiéter et chercher la petite bête?
Les démissionnaires écœurés, eux, savent que le directeur est habile et qu'il sait *«être assez mielleux pour ne pas être détesté par tous»*. Ils se sont toutefois renseignés sur le passé professionnel de Claude Crettol: à la société Papival comme à la Clinique bernoise de Montana, c'est son manque d'humanité qui revenait dans les griefs.
Mais pour diriger un établissement médico-social, l'humanité n'est-elle pas un luxe inutile?

Les témoignages recueillis abondent dans ce sens. Claude Crettol aurait un caractère très changeant: tel collaborateur jugé fort compétent devient totalement nul en un rien de temps. Pour expliquer ces sautes, certains diagnostiquent une bipolarité naissante! Quoi qu'il en soit, les employés qui se retrouvent dans le collimateur du directeur sont mal barrés: entretiens d'évaluation inopinés, sans information préalable, avertissements, renvois. Lors de réunions où tout le monde est convoqué, les boulets rouges volent et chacun est mis le nez dans sa médiocrité. Les tensions et les divisions règnent. *«Moi, j'aime bien me lever le matin en étant content d'aller travailler. Voilà des mois que ce n'est plus le cas, je préfère changer de cap pro-*

De qui se MOOC-t-on ?

PROFS EN STOCK L'enseignement 2.0 est lancé ; en plus de Facebook et YouTube, on pourra désormais tuer le temps à Harvard ou à l'EPFL. Sebastian Dieguez

Vous pensez que les études universitaires ne sont qu'un prétexte pour boire des coups et fumer des joints entre potes, draguer et culbuter tout ce qui bouge, faire la fête et glander pendant quelques années ? Eh bien vous allez adorer les MOOCs.

C'est la tendance qui fait fureur. Les apôtres des « nouvelles technologies », les hordes de futurologues autoproclamés et les gourous de l'obsolescence lucrative en sont complètement gagas. Les MOOCs, ce sont les Massive Open Online Courses, traduisez « Cours en ligne ouverts et massifs ». D'ores et déjà, de nombreuses branches sont disponibles sur internet sous la forme de cours en vidéo, préenregistrés par un prof. A disposition également de l'étudiant, de la documentation à télécharger, des exercices à effectuer en ligne, des forums de discussion entre étudiants. On « suit » les cours à son rythme, seul devant son écran (ou

VIDÉOS ET DES BAS

sa tablette, voire son smartphone), et on obtient un « certificat », éventuellement agréé par telle ou telle université (ou employeur).

La chose est tellement en vogue que Patrick Aebischer, président de l'EPFL, s'est accordé un congé sabbatique de six mois pour étudier la question. Nul doute qu'il ait déjà de grandes ambitions. L'EPFL s'est déjà lancée dans la course, comme avec ce cours de programmation suivi par 53 000 internautes. L'idée, explique Aebischer dans *Le Temps*

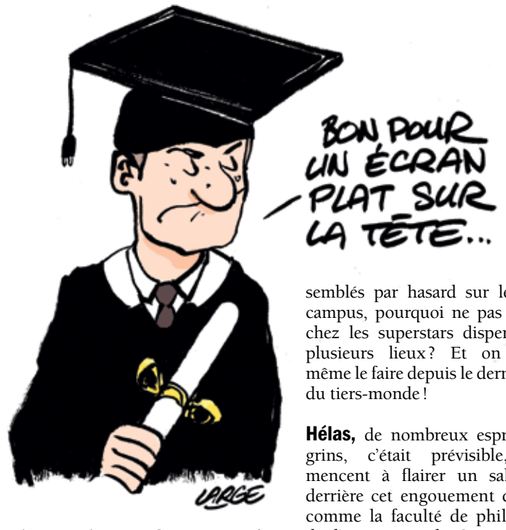

(12.09.12), serait de « *mettre à disposition du plus grand nombre une formation de pointe* ». Pure philanthropie donc, qui permettrait également « *l'éclosion d'un printemps africain de la formation* ». Et de conclure sobrement: « *Longue vie aux MOOCs !* »

Jusqu'à présent, les MOOCs sont concentrés sur quelques plateformes, telles Coursera (Stanford) et edX (Harvard). Il y a même une « université » iTunes, dont l'Uni de Lausanne, soit dit en passant, est partenaire. Les MOOCs sont « donnés » par les meilleures pointures des plus grandes écoles – entendez essentiellement les universités américaines d'élite – qui enseignent leur spécialité. La demande va donc l'emporter sur l'offre : plutôt que de suivre les cours des ringards rassemblés par hasard sur le même campus, pourquoi ne pas piocher chez les superstars dispersées en plusieurs lieux ? Et on pourra même le faire depuis le dernier bled du tiers-monde !

Hélas, de nombreux esprits chagrins, c'était prévisible, commencent à flairer un sale coup derrière cet engouement délirant, comme la faculté de philosophie de l'Université de San José, qui vient de se rebiffer avec véhémence contre l'imposition d'un cours vidéo d'une vedette de Harvard. On dénonce pêle-mêle la volonté évidente de réduire les coûts de l'enseignement, mais aussi le projet d'homogénéiser les normes du savoir, de démolir toute diversité et risque de subversion, d'exacerber la compétition entre étudiants et entre profs, et de calibrer les cerveaux aux besoins de l'industrie. Mais surtout, si on ne peut plus s'exploser la tronche, coucher à bride abattue et découvrir des choses inattendues, on peut se demander qui seront les malades qui voudront encore faire des études.

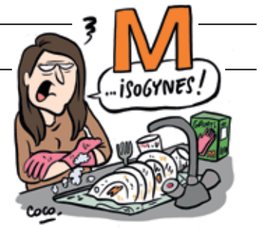

Conso

Sexisme en rayon

Quentin Tonnerre

Mesdames, la prochaine fois que vous arpenterez les dédales d'un magasin Migros, empruntez le rayon nettoyage et offrez-vous une jolie paire de gants en latex. C'est très tendance chez la femme du XXIe siècle, qu'elle soit sadomasochiste, ménagère ou les deux. Vous qui restez à la maison, un marmot dans les pattes ou une patte dans les mains, le pack de deux paires de gants de nettoyage M-Budget vous est spécialement destiné.

L'article en question rappelle que ce n'est pas la tyrannie masculine qui astreint la femme aux tâches du foyer : c'est la création divine. Car l'homme est ainsi conçu que ses doigts sont trop longs et trop gros pour enfiler les gants de nettoyage. Les doigts de la femme, en revanche, s'y insèrent parfaitement. Ça doit remonter au péché originel : le ménage à perpétuité pour Eve, bien fait pour sa pomme. Migros, entreprise moderne et visionnaire, applique en tout cas cette sanction divine au pied de la lettre. Ses gants de nettoyage existent en trois tailles, mais toutes ont pour modèle une main de femme, reconnaissable au dos du sachet par la finesse de ses formes et par ses ongles sciemment manucurés. La plus grande taille disponible en rayon n'équivalant même pas à un S masculin, le message ne laisse pas de place au doute : les hommes qui souhaitent mettre la main à la pâte peuvent aller se brosser.

Messieurs, Migros vous fournit ainsi un argument décisif pour délaisser les tâches ménagères. Un conseil toutefois : pour l'expliquer à votre compagne, mettez des gants.

PUB

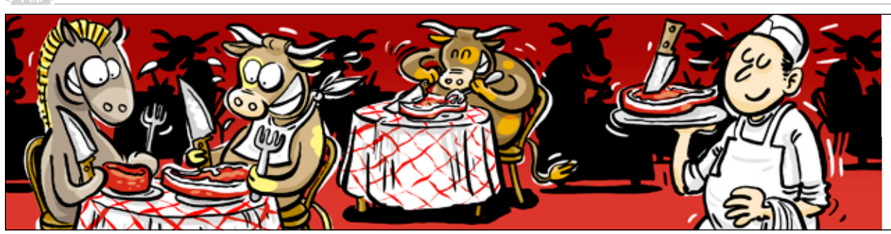

Café des Bouchers

Restauration tous les jours dès 5h
Fermé le dimanche
Av. du Chablais 21 • 1008 Prilly
021 624 08 08
www.cafedesbouchers.ch

Infos lecteurs

Expert rentable

ASSURANCE TOURISTE Suite à une blessure au genou, un assuré se casse les dents sur sa caisse maladie. Sasha Durant

Il y a quelques semaines, *Vigousse* (19.04.13) relatait les mésaventures d'un assuré en mal d'argent face au Groupe Mutuel, qui s'était contenté de noyer dans les dettes la bonne volonté de son client. Aujourd'hui, cette société remet le couvert.

CHARGÉ DE CHARGER L'ASSURÉ

En 2009, Madeleine chute de vélo et se bousille le genou. Bilan : six mois d'arrêt de travail, à la charge de l'employeur. Le semestre écoulé, vaguement retapée, elle reprend son activité, mais à un taux moindre. Le manque à gagner est pris en charge par la caisse de pension et par son assurance, le Groupe Mutuel. Une situation douloureuse qui dure trois ans, jusqu'au remplacement de l'articulation par une prothèse totale. Suite à l'opération, le Groupe Mutuel mandate un inspecteur de sinistre pour déterminer la capacité de la patiente à reprendre une activité à plein temps. Dans un rapport non signé, l'enquêteur recommande l'établissement d'un avis médical, dans le cas où l'assurée n'augmenterait pas son taux de travail dans les deux semaines. Mais 15 jours plus tard, Madeleine n'est toujours pas en état de travailler plus, ce que confirme d'ailleurs par écrit son chirurgien.

Pourtant, le Groupe Mutuel doute de ces déclarations et convoque la boiteuse à une expertise médicale réalisée au sein de la clinique Corela (voir *Vigousse*, 20.01.12) en date du 21 janvier. La patiente, méfiante, contacte alors l'Association des médecins du canton de Genève (AMG), qui confirme ses craintes : cette clinique établirait volontiers des rapports à la charge de l'assuré.

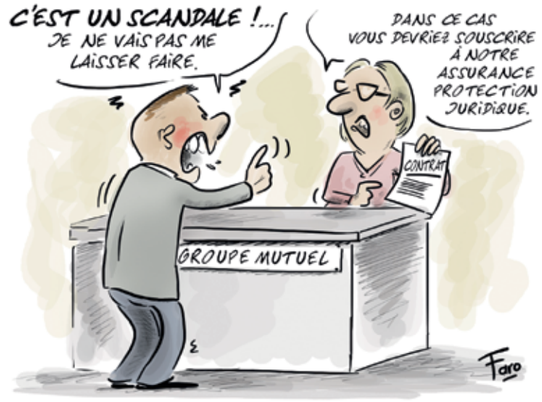
C'EST UN SCANDALE !... JE NE VAIS PAS ME LAISSER FAIRE.
DANS CE CAS VOUS DEVRIEZ SOUSCRIRE À NOTRE ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE.
CONTRAT
GROUPE MUTUEL
Faro

Madeleine appelle donc son assurance et demande à être expertisée ailleurs. Mais le Groupe Mutuel lui réplique qu'en vertu de la LPGA (loi sur les assurances sociales), elle n'a que deux possibilités : faire recours auprès de la Cour des assurances sociales ou se présenter à cette expertise médicale. Elle choisit la première option. Aussitôt, son assureur suspend sans avertissement ses versements. Et lorsque la bénéficiaire s'en aperçoit et se plaint, ce dernier lui explique que « *le versement des prestations était maintenu jusqu'à la date prévue de l'examen* » et pour la suite « *nous attendons l'issue de la procédure que vous avez engagée avant de poursuivre nos versements* ».

L'affaire n'étant à ce jour toujours pas réglée, Madeleine, qui n'est physiquement pas apte à travailler à 100%, ne touche plus un kopeck de son assurance et s'enlise dans un processus administratif kafkaïen où les recours se succèdent à l'infini. Une histoire à finir sur les genoux.

PLUS VRAI QUE VECU

« Alcool, drogues et délits ! »

Audience en correctionnelle dans un tribunal d'arrondissement. Noms fictifs mais personnages réels et dialogues authentiques. Lily

Monsieur Mokrani est accusé de vol, brigandage, dommage à la propriété, violation de domicile, prise en dépôt et mise en circulation de fausse monnaie, infractions aux lois fédérales sur les armes, sur les stupéfiants et sur les étrangers.

– L'acte d'accusation étant épais, on va traiter les points l'un après l'autre, lance le juge ; **donc, de juillet 2011 à avril 2012, date de votre incarcération, vous avez séjourné en Suisse sans autorisation. C'est juste ?**
– Oui, monsieur.
– Bien. Et durant cette période, vous avez consommé à peu près tout : haschich, marijuana, héroïne, cocaïne et crack. Vrai ?
– Oui, monsieur.
– Très bien. En septembre 2011, vous avez arraché le collier d'une nonagénaire avant de la pousser à terre. Exact ?
– Non, monsieur, ça, ce n'est pas moi.
– Ce point est difficile à contester, trois témoins vous ont reconnu, soit deux policiers et la victime ! Cas suivant : à plusieurs reprises, vous avez écoulé des faux billets auprès de revendeurs de drogue en empochant la différence en vraie monnaie. Vous admettez ?
– Oui, monsieur.
– Les autres cas regroupent des vols et des cambriolages où vous avez laissé votre ADN. L'une des effractions sort du lot : vous avez été surpris par le propriétaire et vous l'avez menacé avec un couteau militaire avant de prendre la fuite. C'est correct ?
– Oui, monsieur ; mais ce n'était pas un couteau, c'était un briquet.
– Je suis formel, intervient le plaignant, **il m'a menacé avec le couteau qu'il venait de me dérober, donc c'est clair que j'ai reconnu l'arme !**
– Bon, on a tout passé en revue, déclare le juge. **Maintenant, parlez-nous un peu de votre situation personnelle.**
– J'ai quitté l'Algérie parce que j'ai eu un accident de scooter en 1999 et mon passager est mort. Sa famille veut se venger et me tuer, alors j'ai d'abord gagné Paris, mais ils m'ont retrouvé. Je suis parti à Bruxelles, ils m'ont aussi retrouvé. En Suisse, je suis tranquille.
– Et vous comptez faire quoi après la prison ?
– Trouver un travail. Je suis coiffeur.
– Mais vous n'avez pas de permis de séjour, vous n'avez même pas fait de demande d'asile !
– Je peux travailler au noir…
– Incroyable, se marre le juge ; **vous me déclarez en face que vous allez bosser au noir ! Vous auriez mieux fait de prétendre vouloir rentrer en Algérie. Vous n'avez pas d'avenir en Suisse, monsieur.**
– Je ne peux pas rentrer… Mais oui, c'est ça que je voulais dire, je veux quitter la Suisse.
– Mouais, bon, on a terminé. Madame la procureure, quelles sont les réquisitions du Ministère public ?
– Pour monsieur Mokrani, ce n'est qu'alcool, drogues et délits ! Et son histoire d'espionnage et de vengeance internationale est ridicule, il se paie notre tête. Nous voulons donc faire un exemple et demandons 4 ans de prison ferme.

Monsieur Mokrani est condamné à 30 mois de prison auxquels sont soustraits les 380 jours d'incarcération avant jugement. De plus, la moitié de la peine, soit 15 mois d'incarcération, bénéficie d'un sursis de 4 ans.

La RSR en grève

Gérée par le groupe privé Compass, la cafétéria de La Sallaz est le centre névralgique de la Radio suisse romande. Y officie notamment l'accorte et truculente Marlène, qui au fil des années a fini par devenir une sorte de mère adoptive pour le personnel. A 17 mois d'une retraite méritée, la direction de Compass l'a virée, avec interdiction d'en parler. Une pratique semble-t-il éprouvée dans cette belle entreprise.

Mais un jour, Marlène craque et fond en larmes en plein boulot. Apprenant ses déboires, les gens de la radio, ni une ni deux, se rebellent et lancent le mot d'ordre : grève totale de la cafétéria. Tout le monde suit, apporte son pique-nique, sans laisser un centime à la caisse. Hasard : le même jour, les patrons de Compass mangent sur les lieux. Et quelques heures plus tard, Marlène n'est plus licenciée. Bravo !

Ah ! si le personnel de la radio montrait autant de détermination envers ses propres grands patrons…

Drap de laboratoire

Lors de l'exposition internationale Techtextil à Francfort, trois sociétés suisses actives dans le domaine médical (Empa, Schoeller Medical et le Centre suisse des paraplégiques) se sont vu attribuer le prix «d'innovation» pour le développement d'un drap destiné à la prévention des escarres. On n'arrête pas le progrès. A quand le suaire antidécomposition ?

Gnaegi est cuit

Arrivé au neuvième rang lors du premier tour des élections cantonales neuchâteloises, Philippe Gnaegi, déçu, a jeté l'éponge. Lui *«regrette de ne pas pouvoir poursuivre son travail et son action»*. Mais d'autres en sont ravis : ainsi le Syndicat des services publics neuchâtelois (SSP) dit avoir *«presque sablé le champagne lundi matin»* ! Et de renchérir : *«Le bilan est très négatif»*, le ministre n'a *«même pas pris la peine d'écouter les revendications du SSP»*, *«c'est un vote sanction du corps enseignant»*. Pas étonnant que le candidat se soit fait mettre au coin.

L'AVIS DE LA MORT

L'Office fédéral de la statistique a récemment publié une étude très détaillée sur les décès en Suisse. Il s'avère que les deux causes principales de trépas sont le cancer, jusqu'à 80 ans, relayé ensuite par les maladies cardio-vasculaires. Le premier touche plus particulièrement les hommes et les secondes les femmes. Quant aux Suissesses de 85 ans et plus qui auraient échappé aux tumeurs et aux arrêts cardiaques, elles ont de très fortes chances de mourir de démence. Ces dames ont une chance folle.

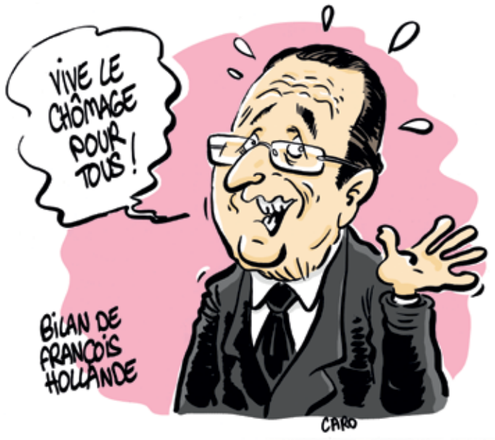

Salades d'avocat

HONORREURS Quand la cause est gagnée, le défenseur passe à l'attaque. Séverine Chave

Les avocats coûtent cher, ce n'est un secret pour personne. Et quand on sait que leur rôle est en général de défendre les opprimés, il y a souvent comme un paradoxe. Heureusement, quelques-uns proposent, par grandeur d'âme, d'œuvrer pour des sommes symboliques lorsque la cause leur paraît juste.

Ainsi maître Perruchoud accepta-t-il de défendre à moindre coût une pauvresse aux prises avec une banque et condamnée par la justice valaisanne à débourser environ 350 000 francs. La procédure, complexe, a duré 10 ans, de 1996 à 2006, pour aboutir à une fin heureuse : au Tribunal cantonal, après un détour par le Tribunal fédéral, la dame gagna, la banque perdit et tout le monde était content. Surtout le généreux avocat, qui en profita pour tripler ses tarifs.

De 1996 à 1998, ses factures pour *«frais et honoraires de l'étude»* se montaient en effet à 14 037,30 francs. Et de 1998 à 2000, elles culminent à 11 111,60 francs. Mais ces notes se terminaient toutes par une remarque discrète : *«Sous réserve de la note d'honoraire définitive et globale.»* C'est ainsi qu'en 2007 les deux factures susmentionnées atteignirent soudain 42 111,90 et 33 334,80 francs. S'y ajoutèrent les honoraires de 2001 à 2006, soit 54 895,80 francs. Si l'on prend en compte les frais divers et la TVA, le total dû à l'avocat représente la modique somme de 152 530,85 francs, soit une petite moitié du montant du litige…

Maître Perruchoud admet que c'est plutôt cher. Toutefois, argue-t-il, *«le bénéfice [de la cliente] est important, car si la procédure avait été perdue, elle aurait tout perdu»*. C'est un fait. C'était même un petit peu ce qu'on lui demandait d'éviter. Un travail certes difficile : *«Il fallait déployer une activité intellectuelle et judiciaire particulièrement importante et – sans fausse modestie – de qualité, ce que plusieurs juristes de renom ont signifié.»* Tant mieux.

Toujours est-il que pour la cliente, voir ses dépenses multipliées par trois atténua quelque peu l'euphorie du jugement… A tel point qu'elle décida de se retourner contre son propre défenseur. Lequel, fin 2007, fut condamné par le Tribunal cantonal valaisan à verser 30 000 francs à son ex-cliente. Mais quelques mois plus tard, alors que les sous étaient déjà versés, le verdict fut annulé par le Tribunal fédéral, qui renvoya l'affaire au canton, non sans lui taper sur les doigts pour son manque de rigueur. Suite à quoi le Tribunal cantonal changea donc d'avis, octroyant 16 000 francs à maître Perruchoud.

Bien sûr, cette décision fit l'objet d'un nouveau recours au Tribunal fédéral, qui renvoya la balle au Tribunal cantonal en réclamant de lui *«une motivation plus pointue»*. L'affaire s'est finalement terminée l'an dernier. La Cour valaisanne maintient sa décision, mais n'exige pas que les 30 000 francs déjà versés par l'avocat à sa cliente suite au premier jugement annulé lui soient rendus. Au bout du compte, personne n'est satisfait. Et on ignore encore combien la cliente a dû payer l'avocat qui l'a défendue contre son avocat !

L'amour vache

Laurent Flutsch

A force de vivre dans les coins les plus inhospitaliers de la planète, où la météo est pourrie en moyenne 365 jours par an, les gens finissent par avoir des idées bizarres. Outre les Argoviens, citons pour preuve la mythologie des Scandinaves: à quoi les légendes nordiques font-elles remonter les origines du cosmos? A une vache. On se demande un peu. Nommée Audhumla, la bête à cornes en question serait née de la glace. Ça ne s'améliore pas. De ses pis coulaient quatre rivières de lait qui nourrirent le géant Ymir, lequel était le tout premier des êtres vivants. Quant à savoir comment la vache pouvait avoir du lait sans avoir eu de veau, mystère.

Fig. 1: Taureau (femelle).

Pour ne rien arranger, le bestiau passait son temps à lécher de la glace, d'où surgit un nommé Buri, dont le rejeton épousa la fille d'un géant de glace. S'ils pouvaient procréer, il faut croire que les géants de glace n'étaient pas de glace, mais passons. Ce beau couple donna naissance au dieu Odin soi-même, qui avec ses deux frères Vili et Vé trucida le géant Ymir susmentionné. Après quoi les trois meurtriers recyclèrent le cadavre pour fabriquer le monde: ils bricolèrent les arbres avec ses cheveux, les montagnes avec ses os, la terre avec sa chair, les eaux avec son sang. Du coup, on ne sait pas trop d'où venait la glace que léchait la vache auparavant, mais on n'est plus à ça près.
A la décharge des Nordiques, relevons que la mythologie des Méditerranéens anciens n'était pas tellement plus sensée. Passons rapidement sur les Egyptiens qui, en matière d'animaux saugrenus, étaient pris de délires pour le moins sévères: outre des divinités vautour, faucon ou crocodile, leur vache à eux, baptisée Hésat, se trouvait au ciel où elle allaitait carrément le soleil. Et elle donnait aussi de la bière. Il semble donc qu'à la longue, un climat très sec et très chaud ne détraque pas moins les esprits que les rigueurs scandinaves.

Les Grecs, quant à eux, se complaisaient dans les récits scabreux, voire salaces. Les vaches, à cet égard, les inspiraient moins que les taureaux, surtout quand ils lutinaient d'affriolantes humaines comme Pasiphaé. Mariée au roi de Crète Minos, la dame en avait plus que marre d'un époux qui passait son temps à la cocufier. Jusque-là, rien de très excentrique, mais on sent déjà que ça va dégénérer. Et en effet: non seulement Pasiphaé, par un tour de magie, condamna son mari volage à éjaculer des reptiles venimeux en honorant d'autres femmes, mais elle-même tomba raide dingue d'un taureau blanc.

Comme si des idées pareilles n'étaient pas assez farfelues, les Grecs poussaient loin le détail: pour séduire le bovidé, la reine se fit construire une vache creuse à roulettes, en bois revêtu de peau de vache, se cacha à l'intérieur dans une position adéquate et fit amener l'appât dans la pâture du taureau. Ça marcha comme sur des roulettes. De ces amours biscornues naquit un monstre mi-homme mi-taureau, le Minotaure. Soucieux de soustraire à la vue des médisants cette preuve monstrueuse du fait que désormais lui aussi portait des cornes, Minos fit enfermer l'hybride dans un labyrinthe tout spécialement construit par l'architecte Dédale, comme son nom l'indique. Et les Grecs, à qui manifestement cette histoire aussi débridée que dévoyée ne suffisait pas, refirent le coup du taureau blanc et de la délicieuse créature en allant raconter qu'un beau jour Zeus en personne prit la forme dudit bestiau pour enlever la jeune Europe. Finalement, vu le climat clément des Balkans, l'émergence de telles vacheries mythologiques n'est probablement pas due à la météo. D'autant que le bovidé en question suscite d'étranges fantaisies en bien d'autres lieux, comme le Pérou, l'Inde ou le Valais.

Le strip de Bénédicte

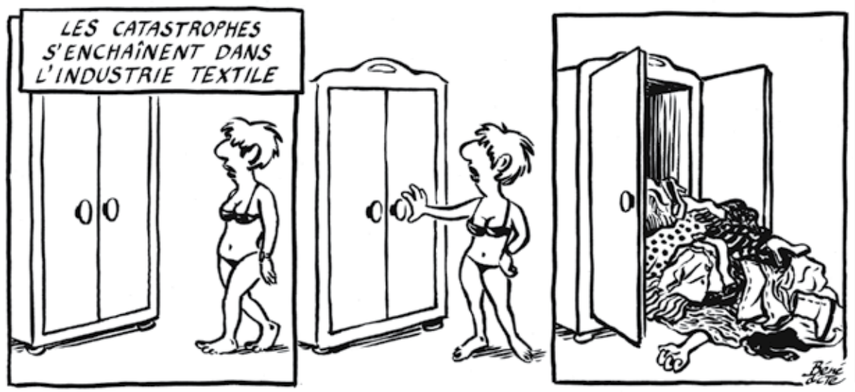

LE COURRIER DU CHIEUR

Shakira
Reine déchue

Chère Shakira,

C'était, je m'en souviens, l'an dernier. Au prétexte que vous aviez repris (en français pour faire vrai) l'un des vieux tubes de Cabrel, vous aviez été désignée pour inaugurer, à Cannes, la cérémonie des très attendus NRJ Music Awards (en anglais pour faire bien). Vous y chantâtes si bien «Je l'aime à mourir» que cette impérissable roucoulade - qui soit dit en passant a beaucoup plus fait pour le portefeuille de son auteur que pour ce qu'il est convenu d'appeler la chanson à texte – parvint même, j'en conviens, à m'émouvoir. A moins que ce ne fût votre célèbre déhanché qui me fit tant d'effet que j'en perdis tout esprit critique, peu importe.

J'étais donc aux anges lorsque que pas plus tard que la semaine dernière j'appris que vous seriez de ce que je pris d'abord pour un concours de beauté du côté d'Aproz, riante bourgade plus connue pour ses eaux minérales que pour ses défilés de top-modèles, mais là encore peu importe. Quelle ne fut pas pourtant ma déception lorsque, arrivé sur place, je dus bien constater que vous n'étiez plus la même. L'œil éteint, le tour de taille multiplié par dix, vingt peut-être, alourdie de quelque 600 kilos, vous étiez là, avachie et comme parfaitement indifférente aux regards émoustillés de vos admirateurs.

Mais que s'est-il donc passé, chère Shakira, pour qu'ainsi vous changiez? Serait-ce que le fait de chanter des niaiseries puisse nuire au point de faire d'une reine une autre reine?

Roger Jaunin

Le sommet du blues

LE JOURNAL INTIME DU PROFESSEUR JUNGE Cette semaine: mes incroyables aventures à la conquête de l'Everest.

Professeur Junge, phare de la pensée contemporaine

1er mai. L'expédition est arrivée au camp de base 4, à 7000 mètres d'altitude. Ces huit heures d'escalade ont été infernales. Les dix sherpas qui portaient mon palanquin n'ont pas arrêté de trébucher dans la neige, ce qui engendrait des cahots insupportables. Fourbu, je me traîne jusqu'à mon hôtel pour y prendre un bain bien mérité. Le confort y est plus spartiate qu'au camp 3. A la place d'une suite, je dois me contenter d'une simple chambre de 100 m². Elle dispose toutefois de la télévision et d'une connexion web qui me permet de répondre à mon courrier. Je ressors ensuite et me mets à la recherche d'un bon restaurant. Après avoir hésité devant un sympathique bistrot italien, j'opte finalement pour une table gastronomique. Quelques digestifs plus tard, je me rends au spectacle de Céline Dion, qui est en résidence pour deux mois à la prestigieuse salle de spectacle Le Toit du Monde.

3 mai. Installation au camp 5, à 7800 m. Une fois que les vingt sherpas qui transportent mes bagages ont fini de les déposer dans ma chambre, je sors un smoking de ma garde-robe. Je passe le début de la soirée au casino, où je perds quelques liasses à la roulette. De joyeux confrères montagnards que j'ai déjà rencontrés dans les bivouacs précédents m'entraînent avec eux dans une tournée des boxons. Après avoir lutiné des hôtesses, dégusté des cigares hors de prix et bu du cognac plus que de raison, nous rentrons à l'hôtel en titubant.
Sur le chemin, nous sommes témoins d'une altercation à la sortie d'une discothèque entre une centaine de guides et un groupe de trois alpinistes, au motif que l'un de ces derniers, ivre mort, a vomi sur la veste en peau de yack de l'un des autochtones. Nous dispersons l'attroupement en jetant des piécettes à la volée, sur lesquelles les sherpas se précipitent en hurlant. Quels sauvages…

5 mai. Le camp 6, à 8350 m, est vraiment très mal équipé. Non seulement l'unique hôtel du lieu, un minable trois étoiles, n'avait plus mon single malt préféré (j'ai dû envoyer un de mes domestiques redescendre en chercher une bouteille à 5500 m), mais en plus il n'y a ni cinéma ni salle de concert! Finalement, je me suis contenté de quelques tours sur la grande roue du Luna-park.

7 mai. Me voilà au sommet de l'Everest. Ce n'est pas très intéressant. Il y a juste une cabane qui vend des souvenirs, des hot-dogs et du vin chaud. Bon, au moins, je pourrai dire que j'y étais. Mais l'année prochaine, j'irai en vacances dans un coin un peu moins perdu. Y en a marre de ces bleds de province.

Le 8e conseiller fédéral

Depuis son bunker sous le Palais fédéral, il dirige dans le plus grand secret le Gouvernement helvétique.

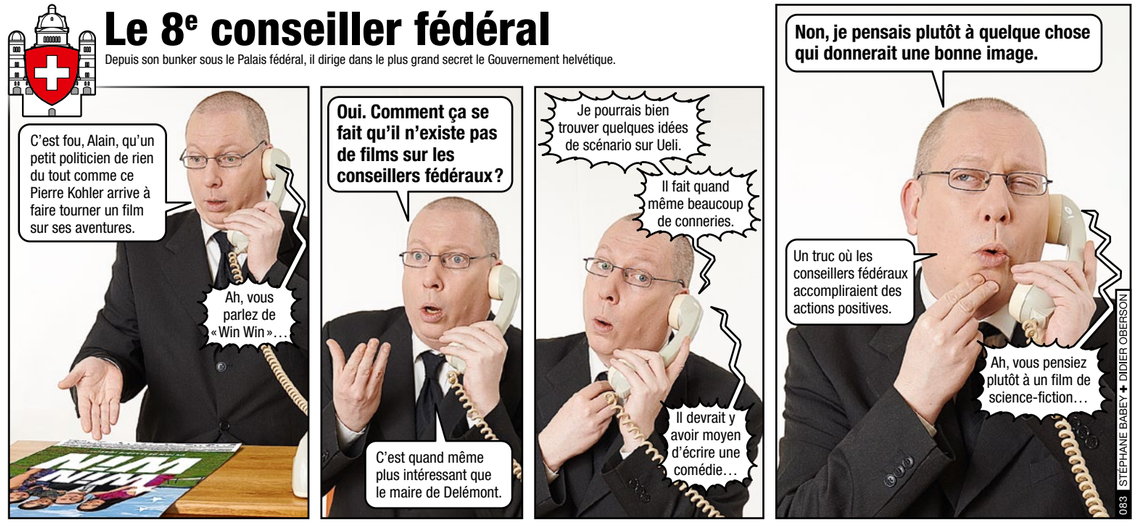
C'est fou, Alain, qu'un petit politicien de rien du tout comme ce Pierre Kohler arrive à faire tourner un film sur ses aventures.
Ah, vous parlez de «Win Win»…
Oui. Comment ça se fait qu'il n'existe pas de films sur les conseillers fédéraux?
C'est quand même plus intéressant que le maire de Delémont.
Je pourrais bien trouver quelques idées de scénario sur Ueli.
Il fait quand même beaucoup de conneries.
Il devrait y avoir moyen d'écrire une comédie…
Non, je pensais plutôt à quelque chose qui donnerait une bonne image.
Un truc où les conseillers fédéraux accompliraient des actions positives.
Ah, vous pensiez plutôt à un film de science-fiction…
083 STÉPHANIE BABEY + DIDIER OBERSON

Des bouquins

Amicalement autre

Alinda Dufey

L'une est une vieille veuve un poil pincée qui coule des jours solitaires rythmés par les ronronnements de son chat Fenouil. L'autre est une doctoresse assez survoltée qui jongle difficilement entre son fils de 8 ans, son mari peu folichon et ses patients. Un bête oubli de portemonnaie réunit ces deux femmes, que tout semble opposer, devant un café fumant. Et après un long papotage, *« sur cette terrasse, deux inconnues ne l'étaient plus tout à fait »*.
Premier roman de la Valaisanne Abigail Seran, *Marine et Lila* raconte une amitié inattendue. Un récit simple et très touchant, sans mystère enfoui ni action explosive ni sexe à gogo, mais qui captive le lecteur sans jamais tomber dans le mielleux. Au fil des semaines, des côtes bretonnes aux Diablerets, les deux femmes alignent cafés, courriers, éclats de rire et larmes, pour se découvrir, s'apprécier et s'épauler. Deux destins, un festin.

Marine et Lila, *d'Abigail Seran, Editions Plaisir de lire, 230 pages. www.plaisirdelire.ch*

Jon Foster, peut-être ?...

Roger Jaunin

Qui est Jon Ferguson ? Ce qu'on sait de lui – joueur, puis entraîneur de basket débarqué des States à l'âge de 25 ans, prof d'anglais, peintre et/ou écrivain – ne dit rien de ce qui se trame à plus d'un mètre nonante du sol, sous ses boucles désormais passées du blond au blanc. On n'en saura guère plus en lisant son vingtième ouvrage, sinon que cette Amérique dans laquelle il a vécu ses plus tendres années n'en finira jamais de le poursuivre. Et que sous couvert de romans il nous la dépeint comme un monde d'inquiets, de dépressifs et pour tout dire de tarés. Justement : *La dépression de Foster*, tout fraîchement publié par Olivier Moratel, nous conte l'histoire d'un homme jusque-là considéré comme dans la norme et qui, sous prétexte qu'il a croisé un serpent écrasé sur sa route, va se retrouver dans un asile psychiatrique, muet de surcroît et parfaitement incapable d'interagir avec le monde extérieur. Narrateur de sa propre histoire, Foster ne se cache derrière aucun artifice : ce qui lui arrive n'est pas la faute à un mariage raté, à la crise de la cinquantaine qui le guette, encore moins à un job emmerdant ou à une prise de conscience façon la misère dans le monde. Alors quoi ? Alors, soucieux d'en connaître la ou les raisons – des fois que cela pourrait être son lot –, le lecteur cheminera sans jamais reprendre son souffle tout au long d'un récit qui peut parfois paraître décousu et l'emmènera à se poser les mêmes questions, sinon à s'imposer les mêmes silences.
Au fait : qui est Jon Ferguson ? Serait-il Foster lui-même ? Un peu ? Beaucoup ? Pas plus que les précédents, ce bouquin ne livrera rien de son auteur, sinon qu'une telle écriture ne saurait être totalement innocente.

La dépression de Foster, *Jon Ferguson. Traduit de l'anglais par Stéphane Bovon. Olivier Moratel Editeur. 168 pages.*

Une expo

La barrière de Corot

Séverine Chave

© Denis Savary et Centre culturel suisse Paris

Au XX[e] siècle, un historien suisse nommé Edouard Gaillot a été pris d'un délire pour le moins surprenant : prouver que le peintre Camille Corot (1796-1875) est l'auteur d'une multitude d'œuvres attribuées faussement à d'autres. Et pas seulement des œuvres de son temps, ce serait trop simple ! Parmi les travaux cités figurent le célèbre torse antique du Belvédère, certaines toiles du Titien ou de Raphaël, des sculptures égyptiennes et même les peintures rupestres de Lascaux. Le fin analyste apporte à sa théorie des preuves irréfutables : la signature de Corot serait présente, mais dissimulée, sur chacune de ces œuvres. Cinq lettres que l'historien a traquées sans relâche parmi les plus illustres jalons de l'histoire de l'art.
Cette obsession a au moins le mérite d'avoir inspiré un artiste actuel, Denis Savary, qui s'est plongé dans ces théories fantasques. Il en ressort des agrandissements photo de signatures reconstituées on ne sait comment, qui côtoient des éléments en bois produits selon les documents d'Edouard Gaillot. Lequel prétendait en effet que Corot, qui n'a jamais rien sculpté de sa vie, avait aussi conçu les maquettes de nombreuses sculptures attribuées à d'autres….
Tout cela prend place dans la salle habituellement réservée à Corot au sein de l'exposition permanente du Musée d'art et d'histoire de Genève. Une petite pièce perdue dans une enfilade d'œuvres, introuvable même pour ceux qui la cherchent, remplie d'un travail incompréhensible qui n'est accompagné d'aucune explication. Une exposition qui, comme les théories de Gaillot, est un peu fumeuse.

Denis Savary, les mannequins de Corot, *Musée d'art et d'histoire de Genève, jusqu'au 25.08.*

BROUILLON DE CULTURE

QUESTIONNER **Deux amants fuient un roi éconduit totalement furibard et se planquent dans un vieux et vénéneux cloître déjà squatté par une vieille sorcière et un habile voleur. Un refuge qui n'a rien de reposant. *Mangeront-ils ?* de Victor Hugo, mise en scène de Laurent Pelly, Théâtre de Carouge, 14.05-02.06. www.tcag.ch**

SE BIDONNER **Alors qu'elle planche sur une coriace traduction d'aéronautique, une femme voit son appartement envahi par des voisins parfaitement barjots. Un vrai débarquement ! *Sous les yeux des femmes gardes-côtes*, texte de Pal Bekes, par la C[ie] Point Barre, Maison de quartier Jonction, Genève, 15.05 et 18.05 à 20 h. www.mqj.ch**

DÉLIRER **Tel le cavalier qui traverse le lac sans même s'en apercevoir, cette pièce énigmatique et poétique emmène le spectateur à la dérive. *La chevauchée* sur le lac de Constance, de Peter Handke, par le Théâtre du Projecteur, Pulloff, Lausanne, 14.05-02.06. www.pulloff.ch**

RESSENTIR **L'histoire de Hamlet propulsée dans une Budapest post-insurrection de 1956 et jouée par des marionnettes, des sons et des vidéos. Un classique revigoré. *Hamlet Machine*, de Heiner Müller, par la C[ie] Sans Souci, Centre Neuchâtelis des Arts vivants- TPR, La Chaux-de-Fonds, 15.05 à 20 h 15, www.arcenscenes.ch**

DEMÊLER **Quand une jeune femme découvre que son homme cache un mystérieux secret de famille, elle va utiliser les grands moyens pour lui sortir les vers du nez. Un interrogatoire contré. *Intimité Data Storage*, par la C[ie] des Ombres, Petithéâtre, Sion, 16-18.05. www.petitheatre.ch**

SE POILER **Un pauvre bougre invité à dîner par une bande de joyeux salopards. Une comédie à croquer. *Le dîner de cons*, par la troupe Les Barbec'sur Scène et la C[ie] Maramande, aula du Collège Saint-Charles, Porrentruy, 17.05 à 20 h 15.**

Un film

Le militant qui passe

SES BONS VIEUX **Dans *Sous surveillance*, Robert Redford signe un thriller à l'ancienne qui a l'âge des artères de ses interprètes et manque donc un peu de souffle.** Bertrand Lesarmes

Bon, d'accord, ce n'est pas *Fast and Furious 26*. Ça va moins vite, les muscles ne sont pas huilés, mais il y a moins de ratés dans le ciboulot! Faut dire que les héros de *Sous surveillance* sont rangés des voitures, un peu rouillés, sinon de l'âme, du moins des articulations. A l'époque, ça roulait autrement des mécaniques dans les manifs d'opposants à la guerre du Vietnam, dans les banques qu'ils dévalisaient ! C'était le temps des virages idéologiques, des sorties de route aussi.
Quelques décennies plus tard, la révolution a pris la forme d'un smartphone et nos activistes d'hier, disparus de la circulation, jamais inquiétés par la maréchaussée, se sont mués en citoyens sans histoires mais pas sans passé. Lequel les attend au tournant. Arrêtée à une station-service, une ex-militante de leur groupe va relancer la machine, déclencher une enquête journalistique, réveiller le FBI et déterrer quelques secrets, notamment du côté de Jim Grant, hors-la-loi devenu… avocat!
Pas de course-poursuite haletante dans *Sous surveillance* – comme cascade, il faut se contenter de Robert Redford sautant par-dessus un grillage – mais un scénario solide, «vintage» – on pense aux années 70, aux films d'Alan J. Pakula –, jouant sur les notions d'engagement et de renoncement. Un thriller à papa et même à papy (Robert Redford, Chris Cooper, Nick Nolte ou Richard Jenkins ne sont plus des perdreaux de l'année), un peu trop balisé, qui aurait mérité, parfois, de passer la deuxième…

Sous surveillance, *de et avec Robert Redford. Durée: 2 h 01. En salles.*

Gare aux grilles par Végé

Solution de la semaine précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	O	N	T	I	F	I	C	A	T
2	R	I	E	U	S	E	S	■	V	O
3	E	N	T	R	E	T	E	N	I	R
4	S	■	C	I	R	E	R	O	N	T
5	I	V	A	N	A	■	E	M	E	U
6	D	E	M	O	N	S	■	M	E	R
7	E	T	■	I	■	A	L	E	S	E
8	N	U	E	S	■	P	U	R	■	R
9	C	E	L	E	R	I	T	E	■	A
10	E	S	U	S	■	N	A	Z	E	S

Des musées

12 mai, dimanche de fête

Le dimanche 12 mai, c'est la Fête des mères mais aussi celle des musées. Ceux-ci rivalisent de créativité à l'occasion de la Journée internationale des musées. En Suisse, ils sont 150 à participer à l'aventure. Et parmi ceux-ci quelques méconnus tels que le Musée de l'immigration (Lausanne), de l'horlogerie (Le Locle), de l'appareil photographique (Vevey), de l'Ordre de Malte (Compesières) ou encore celui des bisses (Botyre).
A n'en pas douter, il y en aura pour tous les goûts !

Des védés

Saint Paul !

Michael Frei

Paul Newman était un type énervant. Beau gosse, excellent acteur, top chef à ses heures et marié à la même femme pendant 50 ans (la très belle Joanne Woodward)… il y a vraiment de quoi être jaloux ! La seule ombre au tableau vient, peut-être, du fait que les quelques films qu'il a réalisés lui-même au cours de sa carrière n'ont jamais eu de succès ni de retentissement critique. Et c'est bien sûr parfaitement injuste.
Ainsi a-t-il signé ce très beau portrait d'une mère et ses deux filles, enfin réédité, qui révèle une sensibilité affûtée et rappelle à bien des égards les œuvres de John Cassavetes ou les premiers Scorsese. Il y a une belle liberté dans ce cinéma modeste mais poignant. Et avant tout, il y a une recherche constante de l'émotion juste dans le jeu des acteurs. Décidément, il était vraiment énervant, ce Paul Newman !

Karloff, films cultes, rares et classiques, Lausanne

De l'influence des rayons gammas sur le comportement des marguerites, *de Paul Newman, 1972, Potemkine, VOST, DVD, 96 min.*

PUB

L'Esprit frappeur café-théâtre

Vendredi 10 mai (20 h 30)
Samedi 11 mai (20 h 30)
Dimanche 12 mai (17 h)

Katerina Fotinaki
Musique hellénique
Vendredi 10 mai – 1re partie

JB Notché
Un univers chaleureux

L'Esprit frappeur
Villa Mégroz – 1095 Lutry (VD)
www.livestream.com/espritfrappeur

ESPRIT, ES-TU LÀ?

***Le 2 mai,* Le Matin *consacrait un article aux démêlés entre la justice et Nabilla, désormais tristement populaire. Friande de jeux de mots, la rédactrice y indique que* «la justice a arrêté les gros bonnets pour qui elle travaillait».**
Le tour de poitrine de la gourdasse excédant de loin son QI, remercions* Le Matin *de dissimuler ses maux d'esprit sous les mots d'esprit.

Pas sans ignorer

Dans son édito en une de *GHI* (02.05.13), la rédactrice en chef adjointe Christine Zaugg rappelle que pas mal de Genevois résident en France voisine sans y payer d'impôts. Et comme tout le monde le sait, elle souligne d'emblée: *«Ce n'est un secret de polichinelle pour personne.»* Comme l'écrit le lecteur qui a signalé cette perle, c'est désormais un secret de polichinelle: Christine Zaugg ignore ce qu'est un secret de polichinelle.

Zoom avant sur l'info

Des chiffres et des chiffres

Stéphane Bovon

Aux infos du matin de la Radio romande du 6 mai 2013, on apprend, en vrac, que le chômage est une calamité en Europe, notamment en Espagne où il atteint, chez les jeunes, 56%. Que les prisons en Suisse sont surpeuplées, comme à Chandollon où la population carcérale étrangère est de 90%. Que la représentation féminine dans les parlements de notre pays est en baisse, comme à Berne où on est passé en 4 ans de 29,6 à 26,7%. Que la mixité culturelle dans les écoles pose quelques problèmes, ce qui pousse certains du côté de Bâle et Zurich à proposer un quota minimum de 30% de schwytzerdütschophones. Que les places financières se portent bien, notamment en Malaisie où on a clôturé avec une hausse de 3%.
Le vrai problème avec ce genre de nouvelles, c'est qu'elles ne disent rien et ne font que diffuser un vague sentiment d'étrange inquiétude, pour reprendre Freud, approximativement.
Qu'est-ce que des pourcentages peuvent dire de la réalité? Comment les auditeurs peuvent-ils traduire dans leur tête x% de femmes ou de chômeurs?
Par rapport au chômage, l'Europe veut débloquer 7 milliards d'euros pour aider les jeunes. Quelle est la valeur de ce chiffre en terme d'information quand on le balance ainsi? C'est astronomique, 7 milliards; mais on ajoute ensuite qu'il faudrait 20 fois plus. Tout ça est aussi abstrait que les pourcentages.

Comment améliorer le sort des prisonniers? On nous explique qu'ils sont entassés dans des cellules 23 heures par jour avec, comble du sadisme, la télé. Pour tenter de résoudre le problème, on envisage de construire plus de prisons. On repassera pour l'approche sociologique.

On nous dit de ne pas sombrer dans la xénophobie, mais on pose la question de la surreprésentation des allophones dans les classes d'école en ces termes: *«Faut-il limiter le nombre d'étrangers dans les classes d'école?»* Comme si l'étranger est *de facto* allophone et inversement. Comme si, à Bâle ou Zurich, il n'y avait pas de nombreux francophones qui sont suisses.
Puis on passe à la météo.
Des infos du matin, on sort groggy et un peu paumé. Soumis au dogme cloisonné de la macroéconomie, les journalistes n'offrent aucune perspective. Pour lutter contre la crise économique, et donc le chômage, il faudrait plus d'argent, donc plus de croissance, mais comme c'est la crise…
Il y a pourtant d'autres portes qu'on pourrait ouvrir. Par exemple, pourquoi, en situation de crise, ne pas travailler moins? S'il n'y a plus de travail, c'est un peu con de vouloir travailler.
Suisses, femmes et étrangers passeraient plus de temps, en liberté et en langue nationale, à discuter, au bord du lac, sous le soleil.
Mais en Suisse, c'est utopique. Sans compter la météo.

Sous les pavés, le plagiat

COUPS DE POMPE De plus en plus, les médias écrits publient tels quels, sans les citer, des bouts de texte repris ailleurs en deux clics. Mais ceux qui adorent copier seront bientôt collés. Jonas Schneiter

Le métier de journaliste devrait conjuguer enquête, confrontation des sources, analyse, réflexion. Mais aujourd'hui, il se résume le plus souvent à une course pour boucher des trous. Tels des peintres en bâtiment, les malheureux plumitifs doivent remplir, en un minimum de temps, un maximum d'espace. Résultat: ils pompent largement d'autres articles, des communiqués de presse, même des pages Wikipedia.
Si tout ça passe encore souvent inaperçu, la Toile pourrait bien aider les lecteurs à distinguer ce tartinage industriel du journalisme véritable. Pour ce faire, le site anglais Churnalism.com vient de lancer un petit programme gratuit qui se greffe au navigateur et repère automatiquement les passages des articles qui proviennent d'autres sources. En les surlignant en rouge, il met en évidence, par contraste, les seuls petits bouts originaux.
Selon les statistiques de Churnalism, les pages sportives, culturelles et économiques seraient les plus touchées par l'abus du copier-coller. Sur une moitié des articles sportifs ou économiques traités par le site, plus de 70% du texte était du pur plagiat. Hélas, cet outil ne fonctionne encore correctement qu'en langue anglaise, mais la fondation à l'origine de la démarche travaille sur une version internationale.
Après tout, à l'heure où la traçabilité est requise dans la confection des habits ou la filière alimentaire, pourquoi ne pas l'appliquer au contenu des journaux? Le journalisme bio certifié label authentique, c'est pour bientôt… Certains vont devoir apprendre à écrire.

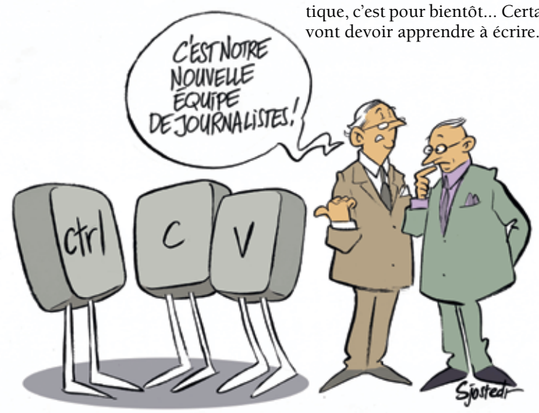

LE CAHIER DES SPORTS

MORALITÉ…

Belle gueule, costars à cinq mille balles et la quarantaine flamboyante, Leonardo Nascimento de Araujo, plus simplement appelé Leonardo, est en mission. Ses patrons, prince du Qatar et consorts, l'ont chargé de construire une équipe de football capable de jouer dans la cour des grands. Ils ont choisi la ville de Paris, dépensé quelques centaines de millions, fait main basse sur l'essentiel des droits de retransmission et monté leur propre chaîne de télévision. Leo, lui, a fait ses emplettes du côté de l'Italie, où il a lui-même joué, et du Brésil, son pays natal. Pas une star du ballon rond, pas une pépite du foot carioca qui ne l'intéresse et qui, pour lui, ne soit pas achetable. Le fric coule plus sûrement que le pétrole, Paris s'apprête à fêter son premier titre, celui de champion de France.

Depuis Dubaï, pourtant, les nouvelles ne sont pas bonnes: le prince aime le jeu, il réclame des résultats, mais aussi du spectacle. Or l'image de «son» équipe n'est pas bonne. Elle joue la plupart du temps mal et ne doit qu'au talent de quelques individualités de gagner ses matches. Normal, le vestiaire est divisé, les rares Français ne parlent pas aux Italiens, lesquels font la gueule aux Brésiliens, la sauce, comme on dit, n'a pas pris.

Alors Leo s'énerve. Insulte les arbitres, en bouscule un dans les couloirs du stade et se retrouve devant le conseil de discipline. Là où riches et pauvres sont logés à la même enseigne. Là où prince et gueux ont à répondre aux mêmes accusations. Et la morale de l'histoire est…

Et ce sera tout pour cette semaine.

Roger Jaunin

PUB

ENFIN
UN REGARD DÉCALÉ
SUR L'ACTU!
AVEC VOTRE ABONNEMENT VOUS RECEVREZ EN BONUS LE RECUEIL DU «MEILLEUR» DE VIGOUSSE
92 pages, format 24 x 31 cm. Valeur CHF 22.–
Abonnez-vous ou offrez Vigousse sur www.vigousse.ch
1 an (43 numéros + 2 spéciaux) CHF 140.–, étudiants, chômeurs, rentiers CHF 100.–
(TVA et port compris)
Vigousse
Le petit satirique romand
UNIGRAF.COM

{ PLONK & REPLONK }

JP2
Assurance Maladie JeanPaul 2
Un bonus miracle tous les 3 mois, avec la complémentaire !*
Pour toute la famille, réduction pour les défunts.
*sous réserve des stocks disponibles

TÊTE DE TRUC

Pierre* qui roule

Patty Bühler

Il y a 49 ans naissait Pierre Kohler, alias « le P'tit Kohler », alias « Oin-Oin des démocrates-chrétiens », alias « les casseroles je m'en fous tant qu'on cause de ma pomme ». Le verbe accidenté, haut comme trois pommes, l'individu a tout pour faire un bon politicien jurassien. Tout petit déjà, il voyait grand. Très jeune arriviste militant, il devint à 20 ans seulement conseiller de ville suppléant dans son Delémont natal, dont il est présentement maire.

Aussi doué dans l'art de la rhétorique que dans celui du consensus, le P'tit Kohler a eu dans sa carrière presque autant de casquettes que d'idées fumeuses. En 1993, il est élu ministre contre l'avis de son parti. Mais l'ire du PDC n'atteint pas Kohler. Rien ne l'atteint, d'ailleurs, si ce n'est ces crises d'opportunisme aigu qui rongent jour après jour ses quelques résidus de probité. Toujours là pour faire parler de lui, Kohler fait néanmoins preuve d'une déférence sans égale à l'égard du corps électoral. A ce titre, il est un grand adepte de l'absentéisme au Parlement jurassien, dont il doit juger les séances trop peu rentables sur l'échelle de la notoriété. Une attitude qui le prédestine au Conseil national, qu'il rejoint en 2003 en profitant des frasques de braguette de son collègue François Lachat. D'aucuns l'accusent d'avoir, durant son mandat à Berne, usé du système informatique de la Confédération pour envoyer des courriels intéressés en usurpant le nom de l'ex-ministre Laurent Schaffter. Tous des jaloux.

Six longues années plus tard, suite à une élection à la mairie de Delémont, Kohler et son ego décident d'un commun accord de se la jouer Hollywood. Comment ? En plaçant le nom de Delémont en immenses lettres lumineuses au-dessus de la ville. On n'est pas sûr que le maire, pour sa part, ait la lumière à tous les étages. Preuve en est le long-métrage à sa gloire, *Win Win*, chef-d'œuvre d'autant plus incontournable qu'il bénéficie d'un intense matraquage promotionnel. Sa soif de notoriété désormais étanchée, le P'tit Kohler arrêtera-t-il son cinéma ?

** nom connu de la rédaction*

C'EST ARRIVÉ LA SEMAINE PROCHAINE

(ou du moins ça se pourrait bien)

LE PLR EN L'AIR
Un parti mal parti

OBUS ROI
Tel Aviv la tension

DOUCE MAI
Bonne fête, maman

Vigousse **Le petit satirique romand**

Vigousse Sàrl, rue du Simplon 34, CP 1499, CH-1001 Lausanne > www.vigousse.ch > contact@vigousse.ch, Tél. +41 21 612 02 50 **Directeur rédacteur en chef**: Barrigue **Rédacteur en chef adjoint:** Laurent Flutsch **Chef d'édition:** Roger Jaunin **Journaliste:** Alinda Dufey **Abonnements:** abo@vigousse.ch > Tél. +41 21 612 02 56 **Publicité:** REGIPUB SA, av. de Longemalle 9, CP 137, 1020 Renens 1, Tél. 021 317 51 51, contact@regipubsa.ch – MEDIALIVE SA, 101 Ruchligweg, CP 52 4125, Riehen-Bâle, Tél. 061 561 52 80, im@medialive.ch **Layout et production:** www.unigraf.com **Impression:** CIR, Sion > Tirage: 13 000 ex.